

## Fiches de données de sécurité

Date d'émission 17-FEB-2005  
remplace toutes les versions précédentes

---

**Dénomination commerciale de Syngenta** INSEGAR®

---

### 1. Identification de l'entreprise

Adresse/téléphone: Syngenta Crop Protection NV.  
Humaniteitslaan 65  
B-1601 RUISBROEK  
Tél.: 02/334.35.80  
Tél.: 02/335.35.99

**Numéros d'urgence** Centre Antipoison: 070/245 245  
Téléphone d'urgence en cas d'accident de distribution ou de transport (24/24h):  
03/575.03.30.  
Téléphone d'urgent (UK): +44 1484 538444.

---

### 2. Composition / Information sur les composants

#### Caractéristique chimique

Type de formulation	Granulés à disperser dans l'eau			
Type d'utilisation	Insecticide			
Matière active	25	% w/w	Fenoxycarb (ISO draft)	CGA114597
Composants dangereux				
CAS	Dénomination du produit		% w/w	Symbole de danger
61790-53-2	silica		20 – 35	Risques particuliers
151-21-3	sulfuric acid monododecyl ester sodium salt		2 – 10	Xi

Information sur les valeurs limites d'exposition voir chapitre 8.

---

### 3. Identifications des dangers

**Dangers pour la santé:** Faible.

**Danger pour l'environnement en cas d'accident:** Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Toxique pour le couvin d'abeille Toxique pour les larves de ver à soie

---

## Fiches de données de sécurité

Date d'émission 17-FEB-2005  
remplace toutes les versions précédentes

---

**Dénomination commerciale de Syngenta** INSEGAR®

---

#### 4. Premiers secours en cas d'urgence

##### Mesures premiers secours

**Généralité:** Eloigner la personne atteinte de la zone dangereuse et l'amener dans une pièce bien aérée ou à l'air frais. La protéger de l'hypothermie. EN CAS D'INTOXICATION SUPPOSÉE: appeler immédiatement un médecin.

**Contact avec les yeux:** Rincer les yeux avec de l'eau propre durant 10 minutes.

**Ingestion:** Donner à plusieurs reprises du charbon médicinal avec beaucoup d'eau. ATTENTION: ne rien donner par voie orale à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissements.

**Contact avec la peau:** Enlever les vêtements souillés et laver soigneusement avec du savon et de l'eau les parties contaminées du corps.

##### Information pour le médecin

**Antidote:** Aucune antidote spécifique connue ! Appliquer une thérapie symptomatique.

**Expériences spécifiques chez l'homme:** Aucun cas d'empoisonnement connu à ce jour chez l'homme.

---

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Combustibilité:** Ce produit est combustible à très hautes températures.

##### Moyen d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés:** Poudre, mousse, neige carbonique ou eau en pluie fine (ne pas utiliser de jet direct).

##### Lutte contre l'incendie

**Risques particuliers pendant l'incendie:** Les produits de combustion sont toxiques et/ou irritants. Empêcher par des moyens appropriés que les moyens d'extinction s'écoulent de façon incontrôlée ou s'infiltrant dans le sol.

**Produits de combustion dangereux:** gaz carbonique Monoxyde de carbone Oxydes d'azote

**Mesures particulières de protection en cas d'incendie:** S'équiper d'un appareil respiratoire à circulation d'air autonome. Porter un équipement de protection.

---

#### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

S'assurer du port d'une protection individuelle appropriée pendant l'enlèvement des déversements. Cela signifie porter un masque avec filtre protégeant des vapeurs organiques, une protection des yeux, des gants résistants à l'agression chimique, des bottes ainsi qu'une combinaison de travail.

Adsorber les déversements avec du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant convenable. Placer dans un container pour élimination. Rincer à l'eau les surfaces souillées. Les eaux de lavage ne doivent pas être déversées dans les caniveaux ni dans les eaux de surface.

Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlé dans les eaux de surface.

---

## Fiches de données de sécurité

Date d'émission 17-FEB-2005  
remplace toutes les versions précédentes

---

**Dénomination commerciale de Syngenta** INSEGAR®

---

### 7. Manipulation et stockage

#### Information sur la manipulation

**Généralités:** Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de poussières contenant le produit. Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant le travail. En plus des mesures prises en production pour assurer un remplissage/dosage exempt de poussière (p. ex. unité locale mobile d'aspiration) il est recommandé de prendre en cas de contact possible avec le produit des mesures de protection individuelle

#### Information sur le stockage

**Stockage (conditions spéciales):** Produit à stocker dans les récipients d'origine clos. Protéger de la lumière et de l'humidité.

**Stockage (compatibilité avec d'autres produits):** Conserver à l'écart des aliments et stimulants, y compris ceux pour les animaux.

#### température de stockage

**Température max. de stockage:** 30 °C

**Température min. de stockage:** -10 °C

---

### 8. Contrôle de l'exposition / équipement de protection individuelle

#### Équipements de protection individuelle

**Dispositions générales:** Porter chaque jour des vêtements de travail propres, non souillés.

**Protection respiratoire:** En cas de forte exposition aux nuisances, porter: Masque anti-poussière.

**Protection des yeux:** Lunettes de protection

**Protection des mains:** Gants résistants aux produits chimiques

**Protection corporelle:** Vêtements de travail (p. ex. bleu de travail, salopette) en coton tissé serré ou en tissu synthétique.

**Mesures de sécurité après le travail:** Se laver à fond (douche, bain, se laver les cheveux). Changer de vêtements. Nettoyer soigneusement tout l'équipement de protection. Nettoyer soigneusement de l'eau savonneuse ou avec du bicarbonate de soude les appareils et objets souillés.

---

## Fiches de données de sécurité

Date d'émission 17-FEB-2005  
remplace toutes les versions précédentes

<b>Dénomination commerciale de Syngenta</b>	INSEGAR®	
<b>9. Propriétés physico-chimiques</b>		
<b>Forme:</b>	Granulés	
<b>Couleur:</b>	gris à brun	
<b>Etat physique:</b>	Solide	
<b>Point d'éclair:</b>	non applicable	
<b>Inflammabilité:</b>	pas facilement inflammable (2.4 %)	EEC A 10
<b>Dangers d'explosion</b>		EEC A 14
<b>Evaluation:</b>	non explosif	
<b>Sensibilité à la friction:</b>	non sensible à la friction	
<b>Sensibilité aux chocs:</b>	non sensible au choc	
<b>Test de sensibilité aux chocs:</b>	ne détone pas	
<b>Décomposition spontanée:</b>	peut être exclu étant donnée la nature du test de décomposition thermique	
<b>Masse volumique:</b>	0.4 - 0.7 g/cm <sup>3</sup>	
<b>Valeur pH:</b>	8 - 11 (1 %; suspension dans l'eau)	
<b>Tension superficielle</b>	37.7 mN/m (2.0 g/l; suspension dans l'eau distillée; 20 °C)	EEC A 5
	42.9 mN/m (1.0 g/l; suspension dans l'eau distillée; 20 °C)	EEC A 5
	55.3 mN/m (0.1 g/l; suspension dans l'eau distillée; 20 °C)	EEC A 5
<b>Miscibilité avec eau:</b>	Miscible	
<b>10. Stabilité et réactivité</b>		
<b>Stabilité chimique</b>		
<b>Evaluation:</b> Stable sous conditions standards.		
<b>Sensibilité</b>		
<b>Sensibilité thermique:</b> thermiquement non sensible		
<b>11. Informations toxicologiques</b>		
<b>Toxicité aiguë, orale DL50:</b>	> 2000 mg/kg (rat)	OECD 401
<b>Toxicité aiguë, cutanée DL50:</b>	> 2000 mg/kg (rat)	OECD 402
<b>Irritation peau, aiguë:</b>	non irritant (lapin ; 93/21/EEC)	OECD 404
<b>Irritation yeux, aiguë:</b>	non irritant (lapin ; 93/21/EEC)	OECD 405
<b>Sensibilisation par contact avec la peau:</b>	non sensibilisant (cochon d'Inde ; 93/21/EEC)	OECD 406

## Fiches de données de sécurité

Date d'émission 17-FEB-2005  
remplace toutes les versions précédentes

---

Dénomination commerciale de Syngenta INSEGAR®

---

### 12. Informations écotoxicologiques

#### Toxicité aiguë sur poisson

CL50: 9.4 mg/l (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel); 96 h) OECD 203

Toxicité pour les plantes aquatiques, ex. les algues CE50: 5.4 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algue verte); 72h) OECD 201

#### Toxicité pour les invertébrés aquatiques

CE50: 5.9 mg/l (Daphnia magna Straus (Daphnies); 48 h) OECD 202

---

### 13. Informations sur les conditions d'élimination des déchets

#### Élimination

Ne pas contaminer les fossés, les étangs, les mares et les cours d'eau avec des produits chimiques ou des containers usagés. Éliminer le produit en surplus conformément aux conseils du GCPF (1987) "Directives sur la façon d'éviter, de limiter et de détruire les déchets de produits phytosanitaires à la ferme". Nettoyer soigneusement l'emballage vide et verser l'eau de rinçage dans la cuve de pulvérisation. Rendre l'emballage inutilisable et le faire détruire conformément aux dispositions régionales. **L'emballage ne peut, en aucun cas, être réutilisé à d'autres fins.**

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

Diluer les surplus de traitement environ 10 fois et pulvériser ceux-ci sur la parcelle déjà traitée, suivant les prescriptions d'emploi. De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer au mieux la quantité de bouillie à préparer, ou la quantité à appliquer, en fonction de la superficie à traiter et du débit par hectare.

---

## Fiches de données de sécurité

Date d'émission 17-FEB-2005  
remplace toutes les versions précédentes

**Dénomination commerciale de Syngenta** INSEGAR®

### 14. Informations relatives au transport

**Informations spéciales:** Employer des récipients incassables pourvu d'un système les empêchant de tomber et d'un marquage selon les exigences réglementaires.

Rail / Route (RID / ADR)	Classe	No. UN	Groupe d'emballage	Index de Kemmler	CEFIC
	9	3077	III	90	90GM7
Nom de navigation (PSN)	3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, n.s.a.,				
Information complémentaire	(FENOXYCARB)				
Classification des transports par voie maritime (IMDG-CODE)	Classe	No. UN	Groupe d'emballage	EMS	MFAG
	9	3077	III	NONE	NONE
Nom de navigation (PSN)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.				
Information complémentaire	(FENOXYCARB 25%,MARINE POLLUTANT)				
Classification des transports par voie aérienne (ICAO / IATA)	Classe	No. UN	Groupe d'emballage		
	9	3077	III		
Nom de navigation (PSN)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.				
Information complémentaire	(FENOXYCARB)				

### 15. Informations réglementaires

#### Classification en Belgique

**Exigences d'étiquetage**

**Risques particuliers**

**Conseils de prudence**

N	Dangereux pour l'environnement.
51	Toxique pour les organismes aquatiques.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
2	Conserver hors de la portée des enfants.
13	Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
35/61	Ne se débarrasser de ce produit et son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Eviter le rejet dans l'environnement. Respecter les instructions d'emploi afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

## Fiches de données de sécurité

Date d'émission 17-FEB-2005  
remplace toutes les versions précédentes

---

<b>Dénomination commerciale de Syngenta</b>	<b>INSEGAR®</b>
---	-----------------

---

---

### 16. Autres informations

Cette fiche de sécurité a été établie conformément à la directive 91/155/CEE (93/112/CEE) et reprise dans l'A.R. du 11.01993 (Art.22).

Utilisation: insecticide

® est une marque enregistrée d'une compagnie du Groupe Syngenta.

**Bien lire l'étiquette avant l'achat et l'emploi.**

**Utiliser les produits phytosanitaires avec prudence.**

**Avant d'ouvrir le bidon, lire attentivement les précautions et les instructions d'emploi. Respecter les applications, doses, conditions d'emploi, précautions, périodes d'attente, comme elles sont indiquées sur l'étiquette.**

Cette fiche de données de sécurité a été composée minutieusement et en connaissance de cause actuelle.

Pourtant nous n'acceptons aucune responsabilité pour les dégâts, de quelque nature qu'ils soient, pouvant résulter de l'application de ces données.

L'information contenue dans cette fiche ne garantit aucune propriété spécifique. Ces informations fournissent des renseignements généraux sur la santé et la sécurité, fondés sur nos connaissances acquises au cours de la manipulation, du stockage et de l'utilisation de ce produit. Ce guide d'information n'est pas applicable dans des conditions d'emploi du produit non habituelles ou non standard, ou bien lorsque les instructions et les recommandations ne sont pas suivies.

---

Les rubriques ci-dessous contiennent des modifications ou de nouvelles informations: 2, 4, 9, 11, 12, 13, 14, 15.